

13^E ÉDITION

Rapport Annuel Sur Les Prix Alimentaires 2023



Auteurs/Autrices

Membres et Conseillers de l'université Dalhousie

Dr. Sylvain Charlebois
(chef de projet -
Université Dalhousie)
Facultés de gestion
sylvain.charlebois@dal.ca

Andrea Rankin
Faculté de Management
Andrea.Rankin@dal.ca

Stacey Taylor
Faculté d'informatique
Stacey.Taylor@dal.ca

Dr. Vlado Keselj
Faculté d'informatique
vlado.keselj@dal.ca

Dr. Gumataw Abebe
Faculté d'agriculture
gumataw.abebe@dal.ca

Dr. Stefanie Colombo
Faculté d'agriculture
scolombo@dal.ca

Dr. Kathleen Kevany
Faculté d'agriculture
kkevany@dal.ca

Dr. Paola A. Marignani
Faculté de médecine
Paola.Marignani@dal.ca

Janet Music
Faculté des arts et des
sciences sociales
janet.music@dal.ca

Dr. Rick Nason
Faculté de Management
Richard.Nason@dal.ca

Dr. Phoebe Stephens
Faculté d'agriculture
pstephen@dal.ca

Samantha Taylor
Faculté de Management
Samantha.Taylor@dal.ca

Membres de l'université de Guelph

Dr. Simon Somogyi
(responsable du campus -
Université de Guelph)
École de commerce et
d'économie Gordon S. Lang
ssomogyi@uoguelph.ca

Dr. Ethan Jackson
ChainML
jackson.ethan.c@gmail.com

Dr. Graham Taylor
École d'ingénieurs et Institut
des vecteurs
gwtaylor@uoguelph.ca

Dr. Maria Corradini
Collège d'agriculture de
l'Ontario (CAO) et Chaire
Arrell en qualité des
aliments
mcorradi@uoguelph.ca

Sara El-Shawa
École d'ingénieurs et
Institut des vecteurs
selshawa@uoguelph.ca

Dr. Jess Haines
Relations familiales et
nutrition appliquée
jhaines@uoguelph.ca

Paul Uys
Collège d'agriculture de
l'Ontario (CAO)
pauluys@uoguelph.ca

Dr. Erna Van Duren
École de commerce
et d'économie Gordon
S.Lang
evandure@uoguelph.ca

Membres de l'université de la Saskatchewan

Dr. Stuart Smyth
(responsable du
campus - Université de la
Saskatchewan)
Économie de l'agriculture
et des ressources
stuart.smyth@usask.ca

Dr. Rim Lassoued
Économie de l'agriculture
et des ressources
rim.lassoued@usask.ca

Membres de l'université de la Colombie- britannique

Dr. Kelleen Wiseman
(responsable du campus -
Université de la Colombie-
Britannique)
Faculté des terres et des
systèmes alimentaires
kelleen.wiseman@ubc.ca

Dr. Richard Barichello
Faculté des terres et des
systèmes alimentaires
rick.barichello@ubc.ca

Dr. Matias Margulis
École de politique
publique et d'affaires
mondiales
matias.margulis@ubc.ca

Isabelle Lavoie
Faculté des terres et des
systèmes alimentaires
ilavoie8@student.ubc.ca

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Janet Lord
Éditeur de copie

Kim Humes
Communication

Erin Lee
Concepteur, Dalhousie
Services de conception

Soutiens



AGRI-FOOD
ANALYTICS LAB



Table des Matières

Résumé 7

Survol de 2022 : nos observations 11

Points saillants de 2022 14

Accessibilité alimentaire et inflation cupide 14

Transport et conséquences de la duraflation 15

Le conflit en Ukraine et ses répercussions sur les prix alimentaires 17

Gel des prix chez Loblaw 18

Répercussions du changement climatique et de la taxe sur le carbone 19

Rapport sur les prix alimentaires au Canada : Prévisions pour 20

Méthodologie 20

Modèles à vecteur autorégressif (VAR) 21

Modèles Prophet 22

Modèles d'apprentissage profond 22

Facteurs et moteurs macroéconomiques pour 2023 22

Prix des aliments par province 24

Éléments de la liste de surveillance de 2023 25

Ce que 2023 nous réserve 28

Sécurité et accessibilité alimentaires 28

Pression continue sur les intrants et les produits de base 29

Ralentissement économique 30





Résumé

Voici la 13e édition du Rapport sur les prix alimentaires au Canada, publié chaque année par l'Université Dalhousie, l'Université de Guelph, l'Université de la Colombie-Britannique et l'Université de la Saskatchewan. Toutes les universités apportent leur contribution pour élargir la portée du rapport et ajouter une expertise régionale.

Le rapport de l'année dernière prévoyait une augmentation globale du prix des aliments de 5 à 7 % en 2022. Le taux actuel d'augmentation du prix des denrées alimentaires a dépassé cette prédiction, atteignant 10,3 % en septembre 2022 (selon les dernières données IPC disponibles). Par catégorie, l'augmentation des prix prévue pour les restaurants s'est avérée exacte, tandis que les autres catégories ont connu des augmentations de prix plus élevées que prévu en 2022.

Le rapport fournit également aux lecteurs des prévisions sur les dépenses alimentaires annuelles estimées pour chaque consommateur en fonction de son âge et de son sexe. Cela permet aux lecteurs de déterminer ses prévisions de dépenses alimentaires annuelles pour son propre ménage. En 2022, par exemple, nous avons prédit des dépenses alimentaires annuelles pouvant atteindre 14 767,36 \$ pour une famille de quatre personnes comprenant un homme (31-50 ans), une femme (31-50 ans), un garçon (14-18 ans) et une fille (9-13 ans). D'après ce qui a été observé en 2022, la dépense annuelle totale pour une famille ayant la même composition démographique était de 15 222,80 \$, **soit une différence de 455,44 \$ pour l'année.**

Pour 2023, le rapport utilise les mêmes catégories d'aliments et fait les prédictions suivantes :

Prévisions des prix alimentaires pour 2023

CATÉGORIES D'ALIMENTS	CHANGEMENTS ANTICIPÉS (%)
Boulangerie	de 5 % à 7 %
Produits laitiers	de 5 % à 7 %
Fruits	de 3 % à 5 %
Viandes	de 5 % à 7 %
Autres	de 5 % à 7 %
Restaurants	de 4 % à 6 %
Fruits de mer	de 4 % à 6 %
Légumes	de 6 % à 8 %
Augmentation totale des prix alimentaires	de 5 % à 7 %

Au cours des 13 dernières années, ce rapport a pris en compte de nombreux instruments de marché et facteurs macroéconomiques dans ses prévisions, notamment : les indicateurs financiers, les valeurs monétaires, la fluctuation des taux de change ainsi que des informations particulières au Canada. Le rapport 2023 prévoit que le prix global des aliments augmentera de 5 à 7 %. Ce rapport conserve la même approche méthodologique que l'année dernière et présente les dépenses alimentaires annuelles prévues de chaque consommateur en fonction de son âge et de son sexe. Cette année encore, les catégories de femmes enceintes et de femmes qui allaitent, nouvellement ajoutées l'an dernier, seront prises en compte.

En 2022, en raison des répercussions de la pandémie de la COVID-19, le Canada a connu des perturbations de la chaîne d'approvisionnement ainsi que des pénuries de main-d'œuvre. Le pays a également connu le taux d'inflation alimentaire le plus élevé depuis les années 1980, soit un sommet en 40 ans. Les événements climatiques défavorables, les tensions géopolitiques croissantes, les prix élevés du pétrole et la chute du dollar canadien sont autant de facteurs qui contribuent aux prix des aliments observés au détail.

Pour de nombreux Canadiens cette année, les choix alimentaires ont été motivés par la possibilité d'économiser de l'argent au moment de passer à la caisse. Davantage de

consommateurs ont tenté d'économiser lors de leurs déplacements à l'épicerie en consultant les circulaires hebdomadaires, en se servant des bons de réduction, en profitant des escomptes de volume et en utilisant des applications de récupération alimentaire.¹ Les consommateurs de moins de 35 ans sont deux fois plus susceptibles d'avoir augmenté leur utilisation des bons de réduction, et ceux qui gagnent moins de 50 000 \$ par an utilisent plus souvent les bons de réduction que ceux qui ont des revenus plus élevés.² D'autres solutions, comme les escomptes de volume (c'est-à-dire l'achat de produits en vrac ou en grande quantité pour économiser de l'argent), semblent être plus populaires auprès des consommateurs canadiens, mais 54 % d'entre eux estiment qu'elles sont injustes pour les petits ménages ou les personnes seules, et 47 % pensent que les escomptes de volume entraînent davantage de gaspillage alimentaire.³

En 2023, on s'attend à ce que les Canadiens continuent de ressentir les effets de la forte inflation des prix alimentaires, et que l'insécurité alimentaire et l'accessibilité financière demeurent des problèmes importants en raison de la hausse du prix des aliments. Les effets du changement climatique et des coûts de transport élevés, en raison de la hausse des prix du pétrole, se poursuivront également l'année prochaine.




*Cette
année, nous
prévoyons que la même
famille de quatre personnes
aura une dépense alimentaire
annuelle allant jusqu'à 16 288,41 \$,
soit une augmentation pouvant
atteindre 1065,60 \$ par
rapport au coût annuel
total en 2022.*


1 Laboratoire des sciences analytiques en agroalimentaire. (2022). Un nouveau rapport suggère que la plupart des Canadiens utiliseraient davantage de bons de réduction à l'épicerie si ces derniers étaient plus accessibles et plus faciles d'utilisation. Extrait de <https://cdn.dal.ca/content/dam/dalhousie/pdf/sites/agri-food/Report%20FR%20Coupons.pdf>

2 Idem

3 Idem



Répartition des prix alimentaires en 2022 par province

PROVINCE	VARIATION EN 2022 ⁴	PRÉVISIONS POUR 2023 ⁵
Alberta	10,8 %	↑
Colombie-Britannique	9,2 %	↑
Manitoba	10,7 %	↑
Nouveau-Brunswick	10,7 %	↑
Terre-Neuve-et-Labrador	10,8 %	↓
Nouvelle-Écosse	10,5 %	↑
Ontario	10,4 %	-
Île-du-Prince-Édouard	10,6 %	-
Saskatchewan	10,3 %	↑
Québec	11,0 %	↓

4 Inflation alimentaire par province depuis octobre 2021.

5 (↑) Augmentation prévue du prix des denrées alimentaires supérieure à la moyenne, (↓) Augmentation prévue du prix des denrées alimentaires inférieure à la moyenne, (-) Augmentation moyenne attendue du prix des aliments. Écarts de confiance inférieurs au niveau provincial.





Survol de 2022 : nos observations

L'inflation alimentaire est l'augmentation progressive de la valeur de tous les produits alimentaires. La hausse du prix des aliments est l'augmentation du prix d'un produit au détail. Alors que Statistique Canada mesure l'inflation, le **Rapport sur les prix alimentaires au Canada** s'intéresse à l'augmentation relative des prix au détail. Les données officielles sur l'inflation des aliments constituent l'une des sources utilisées pour effectuer les prévisions.

La prévision du prix des aliments dans des circonstances considérées comme normales présente déjà un certain défi, mais l'année dernière nous a confrontés à plusieurs facteurs imprévus, notamment l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la hausse des taux d'intérêt et l'escalade des coûts énergétiques. Tandis que des variables comme les coûts de l'énergie peuvent être prises en compte dans les prévisions, d'autres événements imprévus comme les variations soudaines du taux d'intérêt et les répercussions de conflits géopolitiques sur les prix alimentaires restent difficiles à prévoir. Ces facteurs ont probablement contribué aux différences observées entre les prévisions de l'année dernière et les changements observés pour 2022.

Dans les prévisions pour 2022 présentées dans le tableau 1, les prévisions d'augmentation des prix alimentaires étaient plus faibles dans toutes les catégories, à l'exception des restaurants. Peu de gens anticipaient un taux d'inflation alimentaire de 5 à 7 %, ce que plusieurs considéraient pourtant comme trop élevé, il y a seulement 12 mois. Cependant, l'année 2022 présentait une multitude de facteurs contribuant à une inflation alimentaire à un taux stupéfiant, notamment des pénuries de main-d'œuvre continues, des prix élevés du pétrole et du gaz, des changements climatiques persistants et des conflits géopolitiques.



Il y a

*un an, notre
prévision d'un taux
d'inflation alimentaire de 7 %
était considérée comme alarmiste
par de nombreuses personnes, et
pourtant nous voici avec un
taux supérieur
à 10 %.*





Tableau 1 : Résultats des prix alimentaires en 2022 : prévisions de 2022 par rapport aux données observées⁶

CATÉGORIES D'ALIMENTS	PRÉVISIONS DU RAPPORT SUR LES PRIX ALIMENTAIRES AU CANADA EN 2022	VARIATION RÉELLE (IPC DE SEPT. 2021 À SEPT.2022) POUR 2022
Boulangerie	de 5 % à 7 %	14,8 %
Produits laitiers	de 6 % à 8 %	9,7 %
Fruits	de 3 % à 5 %	11,4 %
Viandes	de 0 % à 2 %	7,6 %
Autres	de 2 % à 4 %	12,8 %
Restaurants	de 6 % à 8 %	7,5 %
Fruits de mer	de 0 % à 2 %	7,6 %
Légumes	de 5 % à 7 %	12,7 %
Prévision du nombre total de catégories d'aliments	de 5 % à 7 %	10,3 %

La hausse des prix s'explique également par une augmentation des coûts de transport et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Les événements climatiques ont également eu une incidence négative sur les récoltes cette année, avec une sécheresse et des vagues de chaleur historiques dans le monde entier.

Nos prévisions de dépenses annuelles pour les consommateurs canadiens en fonction de l'âge étaient inférieures aux coûts observés pour 2022. Les coûts prédits ont été

⁶ Les chiffres de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada sont extraits de https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000403&pickMembers%5B0%5D=1.26&cubeTimeFrame.startMonth=09&cubeTimeFrame.startYear=2022&referencePeriods=20220901%2C20220901&request_locale=fr

calculés sur la base d'une augmentation de 5 à 7 %, tandis que les coûts observés pour 2022 reflètent une augmentation de 10,3 %. La catégorie présentant la plus grande différence entre le coût prédit et le coût observé était celle des femmes qui allaitent, âgées de moins de 18 ans, soit 138,40 \$ pour l'année entière (tableau 2).

**Tableau 2 : Dépenses alimentaires annuelles en 2022
par âge et par sexe - Prévisions et observations**

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES		COÛT PRÉVU POUR 2022	COÛT OBSERVÉ POUR 2022	DIFFÉRENCE
Enfant	de 6 à 11 mois	2 706,30 \$	2 789,83 \$	83,46 \$
	de 1 à 3 ans	2 141,08 \$	2 207,11 \$	66,03 \$
Garçon / Homme	de 4 à 8 ans	2 793,32 \$	2 879,47 \$	86,15 \$
	de 9 à 13 ans	3 596,24 \$	3 707,26 \$	111,02 \$
	de 14 à 18 ans	4 219,55 \$	4 349,69 \$	130,14 \$
	de 19 à 30 ans	3 971,15 \$	4 093,63 \$	122,48 \$
	de 31 à 50 ans	3 779,50 \$	3 896,07 \$	116,57 \$
	de 51 à 70 ans	3 671,14 \$	3 784,36 \$	113,22 \$
	70 ans et +	3 528,51 \$	3 637,33 \$	108,82 \$
Fille / Femme	de 4 à 8 ans	2 675,31 \$	2 757,82 \$	82,51 \$
	de 9 à 13 ans	3 377,20 \$	3 481,35 \$	104,15 \$
	de 14 à 18 ans	3 506,45 \$	3 614,60 \$	108,15 \$
	de 19 à 30 ans	3 457,74 \$	3 564,38 \$	106,64 \$
	de 31 à 50 ans	3 391,11 \$	3 495,69 \$	104,58 \$
	de 51 à 70 ans	3 320,36 \$	3 422,76 \$	102,40 \$
	70 ans et +	3 175,97 \$	3 273,92 \$	97,95 \$
Femme enceinte	Moins de 18 ans	4 050,30 \$	4 175,22 \$	124,92 \$
	de 19 à 30 ans	3 941,80 \$	4 063,37 \$	121,57 \$
	de 31 à 50 ans	3 900,06 \$	4 020,35 \$	120,29 \$
Femme qui allaite	Moins de 18 ans	3 941,80 \$	4 080,20 \$	138,40 \$
	de 19 à 30 ans	3 941,80 \$	4 063,37 \$	121,57 \$
	de 31 à 50 ans	3 908,75 \$	4 029,30 \$	120,55 \$

Points saillants de 2022

Accessibilité alimentaire et inflation cupide

Au cours de l'année écoulée, l'accessibilité alimentaire s'est retrouvée au cœur des préoccupations de nombreux Canadiens. Les consommateurs ont tenté d'économiser lors de leurs déplacements à l'épicerie en consultant les circulaires hebdomadaires, en se servant des bons de réduction, en profitant des escomptes de volume et en utilisant des applications de récupération alimentaire.⁷ Selon le Bilan-Faim 2022

publié par Banques alimentaires Canada, le recours aux banques alimentaires a augmenté au Canada de 15 %.⁸ L'accessibilité alimentaire est un problème

d'envergure nationale. En 2021, 5,8 millions de Canadiens, dont 1,4 million d'enfants vivent dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire dans les dix provinces.⁹

Les Canadiens sont confrontés à un manque d'accessibilité alimentaire en raison de la hausse du prix des aliments, et on estime que 23 % d'entre eux affirment manger moins qu'ils ne le devraient.¹⁰ En temps normal, les

banques alimentaires constatent un certain ralentissement de la fréquentation pendant les mois d'été, mais cette année, il n'y a pas eu de

fléchissement de la demande et les banques alimentaires ont dû affronter l'été le plus difficile en 41 ans.¹¹



Avec

un plus grand nombre de données financières pour clarifier les ventes de produits alimentaires et un chien de garde faisant autorité en la personne du Bureau de la concurrence, l'industrie et les épiciers pourraient avoir une chance de regagner la confiance des consommateurs.



- 7 Laboratoire des sciences analytiques en agroalimentaire. (2022). Un nouveau rapport suggère que la plupart des Canadiens utiliseraient davantage de bons de réduction à l'épicerie si ces derniers étaient plus accessibles et plus faciles d'utilisation. Extrait de <https://cdn.dal.ca/content/dam/dalhousie/pdf/sites/agri-food/Report%20FR%20Coupons.pdf>
- 8 Banques alimentaires Canada. (2022). Bilan-Faim 2021. Extrait de <https://fcblobstorage.blob.core.windows.net/wordpress/2022/05/HungerCount-Report-in-Design-Oct-20.pdf> (En anglais seulement)
- 9 Proof. (2022). Combien de Canadiens sont confrontés à l'insécurité alimentaire ? <https://proof.utoronto.ca/food-insecurity/how-many-canadians-are-affected-by-household-food-insecurity/> (En anglais seulement)
- 10 Banques alimentaires Canada. (6 juin 2022). Une nouvelle étude de Banques alimentaires Canada révèle que 7 millions de Canadiens souffrent de la faim. Extrait de <https://www.newswire.ca/news-releases/new-food-banks-canada-research-shows-7-million-canadians-report-going-hungry-833281882.html> (En anglais seulement)
- 11 Idem

En ce qui concerne l'accessibilité alimentaire, le terme « inflation cupide » est devenu un sujet important au cours de la dernière année, avec plusieurs annonces à venir à l'automne 2022 concernant les prix des épiceries. L'« inflation cupide » désigne la pratique consistant à profiter d'une période de forte inflation pour réaliser des profits excessifs aux dépens des consommateurs qui ont un choix limité en matière d'achats alimentaires. En octobre 2022, le Bureau de la concurrence a annoncé qu'il lançait une étude sur la concurrence entre les épiceries au Canada dans le but d'examiner diverses problématiques et de recommander des mesures que les gouvernements pourront adopter pour améliorer la concurrence dans ce secteur.¹² En outre, Ottawa a également annoncé en octobre qu'il allait enquêter sur les prix alimentaires et les abus allégués des grandes chaînes d'alimentation ; une décision prise par le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.¹³ Bien que le Canada ait le troisième plus faible taux d'inflation parmi les pays du G7, le taux d'inflation alimentaire a dépassé l'inflation générale pendant 13 mois consécutifs.¹⁴ La portée de cette enquête comprendra l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, de la production à la vente au détail et aux salaires.¹⁵ Bien qu'il n'y ait actuellement aucune preuve suggérant qu'il y a des abus de la part des épiciers, près de 80 % des Canadiens avouent qu'il y a des abus dans le système.¹⁶ L'étude et l'enquête permettront aux Canadiens de mieux comprendre l'évolution des prix des produits d'épicerie.

Transport et conséquences de la duraflation

La « duraflation » est un nouveau terme utilisé dans le secteur de l'épicerie pour décrire les problèmes engendrés par la chaîne d'approvisionnement qui livre aux points de vente des aliments trop mûrs ou moins frais.¹⁷ Les facteurs susceptibles de contribuer aux problèmes de la chaîne d'approvisionnement peuvent inclure les pénuries de main-d'œuvre, les conditions météorologiques, les problèmes liés aux frontières

12 Gouvernement du Canada (2022). Le Bureau de la concurrence étudiera la concurrence dans le secteur de l'épicerie au Canada. Extrait de <https://www.canada.ca/fr/bureau-concurrence/nouvelles/2022/10/le-bureau-de-la-concurrence-etudiera-la-concurrence-dans-le-secteur-de-lepicerie-au-canada.html>

13 Charlebois, S. (2022). Ottawa enquêtera sur les prix alimentaires. Tant mieux. Extrait de <https://www.lesoleil.com/2022/10/13/ottawa-enquetera-sur-les-prix-alimentaires-tant-mieux-ec8075dbfacf66d09fa8e203955303c6>

14 Idem

15 Idem

16 Idem

17 Powell, C. (2022). La crise de la chaîne d'approvisionnement laisse le secteur des fruits et légumes face à de nombreux défis. Extrait de : <https://canadiangrocer.com/supply-chain-crunch-leaves-produce-sector-ripe-challenges> (En anglais seulement)



*L'année
2022 nous
a rappelé que la
cybersécurité devrait être une
priorité pour toutes les entreprises de
la chaîne d'approvisionnement
alimentaire,
de la ferme à la
fourchette.*



ou tout autre événement susceptible de prolonger de manière réaliste les délais d'entreposage et/ou de transport.¹⁸ En 2022, 63 % des Canadiens ont indiqué qu'ils avaient dû jeter de la nourriture prématurément au moins une fois au cours des 6 mois précédant l'enquête.¹⁹ Les aliments ayant une durée de conservation plus courte peuvent contribuer à l'augmentation des coûts alimentaires, car ils se dégradent plus vite qu'ils ne peuvent être consommés. Pour lutter contre ce problème, certains se tournent vers le « kilomètre intermédiaire » pour trouver des solutions aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, et combattre les coûts associés au transport des aliments qui peuvent avoir une incidence sur les prix alimentaires. Le « kilomètre intermédiaire » désigne la partie de la chaîne d'approvisionnement que les consommateurs ne voient pas, mais qui les concerne.²⁰ L'une des composantes des coûts associés au « kilomètre intermédiaire » est le coût du carburant pour le transport. Avec la levée des mesures de confinement liées à la COVID-19 et le retour à la normale de l'économie, le prix de l'énergie a augmenté dans le monde entier, car de nombreux lieux de travail, industries et activités de loisirs ont soudainement eu besoin de plus d'énergie, ce qui a exercé une pression sur les fournisseurs.²¹ Certaines entreprises et industries cherchent des solutions à ce problème. Tout récemment, cette année, Loblaw a annoncé qu'elle allait s'associer à Gatik pour lancer un ensemble de véhicules autonomes pour la livraison de nourriture.²² Même si cela ne règle pas la question du prix du carburant, cela permettra de résoudre les problèmes liés aux pénuries de main-d'œuvre et aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement résultant d'interactions humaines.²³

La cybersécurité est également une préoccupation croissante pour l'industrie alimentaire. Outre les problèmes de confidentialité, les cyberattaques peuvent

18 Laboratoire des sciences analytiques en agroalimentaire. (2022). Les Canadiens pourraient avoir jeté chez eux des aliments d'une valeur de près de 550 millions de dollars au cours des six derniers mois, en raison de la « duraffation ». Extrait de <https://cdn.dal.ca/content/dam/dalhousie/pdf/sites/agri-food/Report%20EN.pdf>

19 Idem

20 Charlebois, S. (2022). La bataille du kilomètre intermédiaire commence de manière autonome. Extrait de <https://canadiangrocer.com/battle-middle-mile-starts-autonomously> (En anglais seulement)

21 Barrett, N. (2022). Pourquoi les prix mondiaux du gaz sont-ils si élevés? Extrait de <https://www.bbc.com/news/explainers-62644537> (En anglais seulement)

22 Charlebois, S. (2022). La bataille du kilomètre intermédiaire commence de manière autonome. Extrait de <https://canadiangrocer.com/battle-middle-mile-starts-autonomously> (En anglais seulement)

23 Idem

perturber les chaînes d’approvisionnement et compromettre notre accès à la nourriture. Après JBS Canada l’année dernière, Sobeys et Maple Leaf Foods auraient été touchés par des attaques cette année. L’ensemble du secteur alimentaire devra traiter cette question en priorité, comme le suggère le dernier rapport du Groupe de travail national sur la chaîne d’approvisionnement, présenté en octobre de cette année.

Le conflit en Ukraine et ses répercussions sur les prix alimentaires

Les conflits géopolitiques peuvent avoir une incidence sur les prix alimentaires de plusieurs façons, notamment par des restrictions commerciales et d’exportation, ou par des perturbations de la chaîne d’approvisionnement dues aux zones de conflit. Le conflit actuel en Ukraine a eu un effet particulier sur la production et l’approvisionnement de trois produits de base majeurs : le blé, l’huile de tournesol et les engrais. La Russie et l’Ukraine produisent 27 % des exportations mondiales de blé, et la pénurie d’exportations en provenance de ces deux pays pourrait contribuer à une hausse des prix en fonction de la demande des pays importateurs de blé. L’Ukraine est le plus grand producteur mondial d’huile de tournesol,²⁴ qui est la plus consommée au monde.²⁵ L’huile de tournesol est aussi largement utilisée dans la production d’autres produits comme les aliments transformés.²⁶ Selon l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), l’invasion de l’Ukraine par la Russie en février 2022 a créé une grande incertitude quant à l’approvisionnement alimentaire mondial et a fait grimper les prix internationaux du blé et des céréales à des niveaux record.²⁷

La réduction des exportations d’huile de tournesol pourrait contribuer à la hausse du prix des aliments, car la demande de cet intrant augmente alors que l’un des



U
L’Amérique
du Nord est dans
une bulle de sécurité
alimentaire. Malgré l’horreur
en Ukraine, la plupart des étagères de
nos épiceries sont pleines. Peu d’entre
nous peuvent comprendre
ce que vivent d’autres
parties du monde.



24 Emediegwu, L. (2022). Comment la guerre en Ukraine affecte-t-elle les prix alimentaires mondiaux? Extrait de <https://www.economicsobservatory.com/how-is-the-war-in-ukraine-affecting-global-food-prices#:~:text=The%20war%20in%20Ukraine%2C%20as,rise%20in%20food%20prices%20globally> (En anglais seulement)

25 Economic Research Service (2022). La production d’huile de tournesol représente 9 % de l’ensemble des huiles végétales produites dans le monde. Extrait de <https://www.ers.usda.gov/data-products/chart-gallery/gallery/chart-detail/?chartId=104023> (En anglais seulement)

26 Idem

27 Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture. (13 avril 2022). Bulletin de surveillance et d’analyse du prix des denrées alimentaires. Extrait de <https://www.fao.org/3/cb9556en/cb9556en.pdf> (En anglais seulement)

principaux fournisseurs n'est pas en mesure de produire et d'exporter comme il le ferait habituellement. Les inquiétudes concernant le manque de disponibilité des engrais pourraient également ajouter de la pression sur les prix, la Russie étant le plus grand producteur et exportateur d'engrais au monde.²⁸ La hausse du coût des combustibles a également eu des conséquences. La Russie est le plus grand pays exportateur de gaz et, en plus de son utilisation comme combustible, il est le plus grand fournisseur de l'Europe²⁹. Les sanctions imposées à la Russie par de nombreux pays occidentaux ont exercé une pression sur d'autres fournisseurs de gaz et les effets de la hausse du prix des carburants se répercutent sur le prix des denrées alimentaires, car les fournisseurs se heurtent eux aussi à des coûts plus élevés. Les agriculteurs pourraient ressentir les effets de ces augmentations de prix, car le camionnage et les plantations coûteront plus cher.³⁰ Les Nations unies ont négocié un accord en juillet 2022 entre la Russie et l'Ukraine pour garantir l'exportation sans entrave de céréales et d'engrais vers les marchés mondiaux par le biais de la Mer noire; la prolongation de cet accord en 2023 influencera probablement le prix des aliments et des engrais.

Gel des prix chez Loblaw

En octobre 2022, Loblaw a annoncé un gel volontaire des prix de plus de 1 500 produits de marque privée vendus dans tout le pays jusqu'à la fin de janvier 2023.

Dans le monde entier, d'autres épiciers ont pris des mesures similaires, le premier épicier au monde ayant procédé à un gel des prix il y a plus de six mois. Bien que cette mesure soit accueillie favorablement par de nombreux Canadiens aux prises avec l'inflation des prix alimentaires, des critiques ont également suivi, car certains pensent que les épiciers du Canada gonflent les prix. Les consommateurs n'ont pas oublié ou pardonné à l'industrie le système de fixation des prix du pain, découvert en 2017. Dans l'ensemble, un gel des prix comme celui annoncé par Loblaw n'est pas difficile à réaliser, la négociation avec les fabricants à façon qui soutiennent la marque de l'épicerie n'est pas compliquée et nécessite seulement un plan. Bien

28 OEC. (N.D.). Les engrais en Russie. Extrait de <https://oec.world/en/profile/bilateral-product/fertilizers/reporter/rus> (En anglais seulement)

29 Barrett, N. (2022). Pourquoi les prix mondiaux du gaz sont-ils si élevés? Extrait de <https://www.bbc.com/news/explainers-62644537> (En anglais seulement)

30 McKeen, A. (2022). Dans quelle mesure l'inflation au Canada est-elle alimentée par la guerre de la Russie en Ukraine? Extrait de <https://www.thestar.com/news/canada/2022/04/20/how-much-is-inflation-in-canada-being-driven-by-russias-war-in-ukraine.html> (En anglais seulement)

Les
Canadiens
s'attendaient à ce
que l'empathie de l'industrie
alimentaire se manifeste
plus tôt.

qu'il s'agisse d'une mesure temporaire, elle montre que l'industrie est consciente de la situation actuelle des prix alimentaires et qu'elle y est sensible.

Répercussions du changement climatique et de la taxe sur le carbone

L'expansion économique et l'accroissement démographique ont largement contribué à l'accélération des émissions de gaz à effet de serre (GES), reconnues comme étant le principal facteur du réchauffement de la planète.³¹ Sans intervention, les perturbations climatiques auront de graves conséquences sur l'économie mondiale et la sécurité alimentaire.³²

Des études ont démontré que les effets néfastes du changement climatique peuvent entraîner des déficiences dans l'approvisionnement alimentaire de la zone touchée, et la demande de produits agricoles supplémentaires est généralement inélastique, ce qui signifie qu'un effet négatif sur l'approvisionnement alimentaire entraîne une augmentation des prix.³³

Alors que le monde s'efforce de lutter contre le changement climatique, une intervention souvent utilisée est la taxe sur le carbone. Cette approche est perçue comme une solution simple et équitable, mais tout comme les événements climatiques affectent le secteur de l'agriculture, les taxes sur le carbone ont également des répercussions sur ce secteur.³⁴ Pour réduire les émissions de carbone au Canada et atteindre les objectifs fixés par le gouvernement canadien, un tel système a été mis en place. Grâce à lui, le coût par tonne d'émissions de GES augmentera de 15 \$ par an pour atteindre 170 \$ en 2030.³⁵ D'ici 2030, une exploitation agricole



«
Nous
devons
comprendre de quelle
façon la taxe sur le carbone
influencera l'abordabilité
alimentaire au Canada
au fil du temps.
»

31 Peña-Lévano, L. M., Taheripour, F., & Tyner, W. E. (2019). Interactions du changement climatique avec l'agriculture, la séquestration forestière et la sécurité alimentaire. *Environmental and Resource Economics*, 74(2), 653-675. doi: <https://doi.org/10.1007/s10640-019-00339-6> (En anglais seulement)

32 Idem

33 Idem

34 Charlebois, S. (6 janvier 2021). De la ferme à l'assiette, les taxes sur le carbone ne sont pas toutes égales. Extrait de <https://www.saltwire.com/atlantic-canada/business/perspectives-on-business/sylvain-charlebois-from-farm-to-fork-not-all-carbon-taxes-created-equal-537924/> (En anglais seulement)

35 Gouvernement du Canada. Mise à jour de l'Approche pancanadienne par une tarification de la pollution par le carbone 2023-2030. Extrait de <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/fonctionnement-tarification-pollution/tarification-pollution-carbone-modele-federal-information/modele-federal-2023-2030.html>

typique de 5 000 acres pourrait voir ses taxes dépasser les 150 000 \$, ce qui pourrait compromettre sa capacité à réaliser des bénéfices.³⁶

Les frais supplémentaires d'une taxe sur le carbone augmenteront les coûts de production et de transport associés aux aliments, ce qui incitera les producteurs à transférer ces frais aux consommateurs, dans le but de maintenir leur rentabilité. Actuellement, il n'y a pas d'incitation à modifier les processus de production car il n'existe pas de substitutions économiques.³⁷ D'autres méthodes efficaces pour lutter contre le changement climatique comprennent de nouvelles technologies abordables pour les producteurs qui élimineraient progressivement les processus produisant des GES.

Il n'existe pas de facteur individuel pouvant être spécifiquement identifié comme étant la cause profonde de l'augmentation des prix alimentaires. Divers facteurs macroéconomiques comme ceux évoqués ; les pénuries de main-d'œuvre, les prix élevés du pétrole et du gaz, la persistance d'événements climatiques défavorables et les conflits géopolitiques contribuent tous aux changements observés dans le prix des aliments.

Rapport sur les prix alimentaires au Canada : Prévisions pour 2023

Méthodologie

Dans sa 13e édition, le Rapport sur les prix alimentaires au Canada utilise des modèles d'analyse prédictive appliquant l'apprentissage machine pour soutenir le processus analytique pour déterminer les futures variations du prix des aliments. Le rapport, issu d'une collaboration entre l'Université Dalhousie, l'Université de Guelph, l'Université de la Saskatchewan et l'Université de la Colombie-Britannique, continue de se concentrer sur les prix alimentaires au Canada tout en donnant un aperçu des tendances de l'industrie. Les capacités d'analyse prédictive de l'Université Dalhousie, par l'entremise des facultés d'agriculture, de gestion et d'informatique, ont été utilisées pour établir les prévisions. Le Centre for Advancing Responsible and Ethical

36 Charlebois, S. (6 janvier 2021). De la ferme à l'assiette, les taxes sur le carbone ne sont pas toutes égales. Extrait de <https://www.saltwire.com/atlantic-canada/business/perspectives-on-business/sylvain-charlebois-from-farm-to-fork-not-all-carbon-taxes-created-equal-537924/> (En anglais seulement)

37 Idem

Artificial Intelligence (CARE-AI) [Centre pour l'avancement de l'intelligence artificielle responsable et éthique] de l'Université de Guelph, connu pour son engagement dans le secteur agroalimentaire, a contribué à l'analyse des prix en utilisant l'analyse prédictive par apprentissage machine pour les différentes catégories d'aliments et en prédisant les changements de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2023. Différents modèles ont été développés, à savoir : les modèles à vecteur autorégressif, les modèles Prophet et les méthodes d'apprentissage profond.

Outre les modèles de prévision, les chercheurs des universités participantes ont apporté leur contribution et leur expertise dans un large éventail de disciplines sur les facteurs macroéconomiques qui déterminent le prix des denrées alimentaires, les tendances et les attentes de l'industrie alimentaire pour l'année à venir.

Modèles à vecteur autorégressif (VAR)

L'utilisation de modèles à vecteur autorégressif (VAR) a été retenue pour la 13e édition du Rapport sur les prix alimentaires au Canada. L'avantage de cette approche est la possibilité de quantifier de manière explicite l'importance des taux de change et de l'inflation globale. Le modèle VAR est un algorithme de prévision qui peut être utilisé lorsque deux séries chronologiques ou plus s'influencent mutuellement. Dans ce cas, le modèle utilisé, ou les paramètres combinés aux données historiques, est la prévision de quatre variables endogènes pour octobre 2022 à décembre 2023. Le modèle VAR utilise quatre variables endogènes, quatre variables exogènes et un ajustement saisonnier. Les variables endogènes sont les suivantes : l'inflation des prix alimentaires au Canada (9 catégories), l'inflation des prix alimentaires aux États-Unis (toutes catégories d'aliments), l'indice des salaires au Canada et l'indice mondial de l'énergie. Les variables exogènes comprennent : l'inflation canadienne de tous les articles, les taux de change Canada/États-Unis), le délai du e et la tendance temporelle. Les données pour cette méthode de prévision particulière comprennent des séries de données mensuelles allant de janvier 1997 à septembre 2022 et utilisent les prévisions de la Banque TD³⁸ pour les quatre variables exogènes ainsi que le modèle VAR estimé pour générer la prévision de l'inflation des prix alimentaires. Ce processus a fourni des prévisions de l'inflation mensuelle pour chacune des neuf catégories d'aliments pour la période d'octobre 2022 à décembre 2023.



*Pour
la première
fois, nous utilisons
des modèles VAR
pour nos
prévisions.*

38 Les prévisions de la Banque TD ont été utilisées pour atténuer les tendances et permettre un pouvoir de prédiction et une précision accrues par rapport à l'unique utilisation du passé pour prédire l'avenir.

Modèles Prophet

Les modèles Prophet produisent des prévisions univariées, autorégressives, utilisant l'extrapolation des tendances et des saisonnalités. NeuralProphet est un modèle de régression multivarié inspiré de Prophet où plusieurs variables peuvent être considérées par modèle. Cela permet d'inclure des variables dépendantes supplémentaires, comme les taux de change historiques ou les prix du pétrole, dans le modèle de prévision.

Modèles d'apprentissage profond

Le modèle Neural Basis Expansion for Interpretable Time Series Forecasting (N-BEATS) [Expansion de la base neuronale pour la prévision de séries chronologiques interprétables] utilise un seul modèle de réseau neuronal profond pour apprendre de nombreuses séries chronologiques simultanément et apprendre un ensemble partagé de modèles et de tendances (fonctions de base) qu'il utilise pour générer des prévisions. La méthode Neural Hierarchical Interpolation for Time Series Forecasting (N-HiTS) [Interpolation hiérarchique neuronale pour la prévision des séries chronologiques] est une méthode qui succède à N-BEATS et qui s'est avérée plus performante et efficace sur le plan informatique. Enfin, DeepAR est une méthode populaire d'apprentissage profond, basée sur des réseaux neuronaux récurrents, qui établit des prévisions probabilistes et est configurée comme un modèle global.

Pour le rapport de cette année, une expérience a été conçue pour déterminer quelle configuration de modèles et de variables dépendantes aurait produit les prévisions les plus précises, par catégorie de prix des aliments, au cours des six dernières années. Pour ce faire, on a utilisé 331 variables de Statistique Canada (StatCan) et données économiques de la Réserve fédérale (FRED) sur une période allant de janvier 1986 à septembre 2022.

Facteurs et moteurs macroéconomiques pour 2023

Comme l'indique le tableau 3, le présent rapport tient compte de multiples facteurs macroéconomiques ayant une incidence sur le paysage mondial, le secteur de l'alimentation et de l'agriculture et le Canada dans son ensemble. Le changement climatique, les conflits géopolitiques, l'énergie, les matériaux, l'inflation, les devises,

les accords commerciaux, les volumes d'affaires de la fabrication de produits alimentaires et de ventes au détail, la dette et les dépenses des consommateurs, ainsi que les effets résiduels de la COVID-19 influencent nos prévisions pour les prix alimentaires en 2023 au Canada. Il faut noter que cette année, les conflits géopolitiques, le coût de l'énergie et le coût des intrants ont joué un rôle dans les prix des aliments.

Tableau 3 : Facteurs macroéconomiques des prix alimentaires au Canada en 2023

VARIABLES	CATÉGORIES	INFLUENCE	EFFETS SUR LES PRIX	PROBABILITÉ
Niveau macroéconomique	Changement climatique	Très important	Augmentation	Très probable
	Risques géopolitiques	Très important	Variable	Très probable
	Coût des intrants	Très important	Augmentation	Très probable
	Coût de l'énergie	Très important	Augmentation	Très probable
	Inflation	Très important	Augmentation	Très probable
	Devises et environnement commercial	Modéré	Variable	Probable
	COVID-19	Très important	Augmentation	Probable
Niveau sectoriel	Commerce de détail et distribution de produits alimentaires	Modéré	Variable	Probable
	Volume d'affaires de la transformation des aliments	Modéré	Variable	Probable
	Politiques et réglementations	Modéré	Diminution	Probable
	Connaissance et tendances des consommateurs	Modéré	Diminution	Probable
Niveau national	Endettement des consommateurs	Très important	Diminution	Probable
	Revenu disponible des consommateurs	Très important	Diminution	Très probable



Prix des aliments par province

On s'attend à ce que l'inflation alimentaire augmente dans toutes les provinces du pays en 2023 (tableau 4). La hausse du prix des aliments sera probablement due à l'augmentation du coût des intrants alimentaires et des frais de transport. **Toutes les provinces pourraient connaître des hausses de prix allant jusqu'à 7 % l'an prochain.**

Tableau 4 : Répartition des prix alimentaires par province pour 2023

PROVINCE	VARIATION EN 2022 ³⁹	PRÉVISIONS POUR 2023 ⁴⁰
Alberta	10,8 %	↑
Colombie-Britannique	9,2 %	↑
Manitoba	10,7 %	↑
Nouveau-Brunswick	10,7 %	↑
Terre-Neuve-et-Labrador	10,8 %	↓
Nouvelle-Écosse	10,5 %	↑
Ontario	10,4 %	↑
Île-du-Prince-Édouard	10,6 %	↑
Saskatchewan	10,3 %	↑
Québec	11,0 %	↓

39 (↑) Augmentation prévue du prix des aliments supérieure à la moyenne, (↓) Augmentation prévue du prix des aliments inférieure à la moyenne, (-) Augmentation prévue du prix des aliments moyenne. Intervalles de confiance inférieurs au niveau provincial.

40 (↑) Augmentation prévue du prix des aliments supérieure à la moyenne, (↓) Augmentation prévue du prix des aliments inférieure à la moyenne, (-) Augmentation prévue du prix des aliments moyenne. Intervalles de confiance inférieurs au niveau provincial.

Éléments de la liste de surveillance de 2023

Dans l'ensemble, les prix de toutes les catégories de produits alimentaires pourraient augmenter jusqu'à 7 % en 2023, les légumes connaissant la plus forte hausse (6 % à 8 %), comme le montre le tableau 5. Dans l'ensemble, le prix des produits de base augmente et la chaîne d'approvisionnement mondiale a été touchée par de multiples facteurs, notamment une augmentation sans précédent du prix de nombreux produits de base et produits alimentaires. Certaines de ces augmentations comprennent le coût des intrants agricoles (c'est-à-dire le carburant, les produits chimiques et les engrais) qui ont augmenté de 50 % ou plus. Les prix au restaurant continueront d'augmenter, car les entreprises doivent faire face à la hausse du prix des aliments, à l'augmentation des loyers et aux problèmes de main-d'œuvre. Le secteur de l'hébergement et de la restauration affiche un taux d'inoccupation de 46,3 %.⁴¹


Nous
aurions espéré
annoncer de meilleures
nouvelles aux Canadiens,
compte tenu des difficultés
rencontrées en 2022, mais nos
modèles nous racontent
une autre histoire.



Tableau 5 : Prévisions des prix alimentaires pour 2023

CATÉGORIES D'ALIMENTS	CHANGEMENTS ANTICIPÉS (%)
Boulangerie	de 5 % à 7 %
Produits laitiers	de 5 % à 7 %
Fruits	de 3 % à 5 %
Viandes	de 5 % à 7 %
Autres	de 5 % à 7 %
Restaurants	de 4 % à 6 %
Fruits de mer	de 4 % à 6 %
Légumes	de 6 % à 8 %
Augmentation totale des prix des aliments	de 5 % à 7 %

Afin de refléter la diversité de la composition des ménages canadiens, le **Rapport sur les prix**

41 Statistique Canada. (24 juin 2022). Tendances relatives à la pénurie de main-d'œuvre au Canada. Extrait de <https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/travail/tendances-penurie-main-oeuvre-canada>



Tout
comme en 2022,
nous anticipons que
2023 sera difficile pour les
Canadiens à l'épicerie, surtout
pour les ménages aux
moyens plus
modestes.



alimentaires au Canada 2023 utilise une approche de prévision des dépenses alimentaires annuelles pour chaque consommateur selon leur l'âge et leur sexe (tableau 6). Les Canadiens peuvent ainsi calculer les prévisions de dépenses annuelles qui reflètent la composition de leur ménage, qu'il s'agisse, par exemple, d'une personne vivant seule, d'une famille monoparentale ou d'une famille multigénérationnelle.

Tableau 6 : Prévisions des dépenses alimentaires de chaque consommateur en 2023

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES		COÛT ANNUEL TOTAL
Enfant	de 6 à 11 mois	2 985,12 \$
	de 1 à 3 ans	2 361,61 \$
Garçon / Homme	de 4 à 8 ans	3 081,03 \$
	de 9 à 13 ans	3 966,77 \$
	de 14 à 18 ans	4 654,17 \$
	de 19 à 30 ans	4 380,18 \$
	de 31 à 50 ans	4 168,80 \$
	de 51 à 70 ans	4 049,27 \$
	70 ans et +	3 891,94 \$
Fille / Femme	de 4 à 8 ans	2 950,87 \$
	de 9 à 13 ans	3 725,05 \$
	de 14 à 18 ans	3 867,62 \$
	de 19 à 30 ans	3 813,88 \$
	de 31 à 50 ans	3 740,39 \$
	de 51 à 70 ans	3 662,36 \$
	70 ans et +	3 503,10 \$
Femme enceinte	Moins de 18 ans	4 467,48 \$
	de 19 à 30 ans	4 347,81 \$
	de 31 à 50 ans	4 301,77 \$
Femme qui allaite	Moins de 18 ans	4 365,81 \$
	de 19 à 30 ans	4 347,81 \$
	de 31 à 50 ans	4 311,35 \$



Le tableau 7 donne des exemples de différentes compositions de ménages et de leurs dépenses alimentaires annuelles prévues pour 2023. Selon ces calculs, pour une famille composée d'un homme (31-50 ans), d'une femme (31-50 ans), d'un garçon (14-18 ans) et d'une fille (9-13 ans), les dépenses alimentaires annuelles devraient atteindre 16 288,41 \$ en 2023. Il s'agit d'une augmentation pouvant aller jusqu'à 1065,60 \$ par rapport aux dépenses annuelles observées pour une famille de même composition démographique en 2022.

Tableau 7 : Exemples de ménages canadiens et prévisions de dépenses alimentaires annuelles en 2023

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES SUR LES MÉNAGES	DÉPENSES ALIMENTAIRES TOTALES PRÉVUES POUR 2023
Quatre personnes : Homme (31-50 ans), Femme (31-50 ans), Garçon (14-18 ans), Fille (9-13 ans)	16 288,41 \$
Trois personnes : Femme (19-30 ans); Garçon (4-8 ans), Enfant (1-3 ans)	9 256,52 \$
Quatre personnes : Deux femmes (31-50 ans), fille (14-18 ans), garçon (9-13 ans)	15 315,17 \$
Deux personnes : Homme (51-70 ans), Femme (51-70 ans)	7 711,63 \$
Six personnes : Femme (70 ans et +), Homme (31-50 ans), Femme (31-50 ans), Fille (9-13 ans), Garçon (4-8 ans), Enfant (6-11 mois)	21 203,48 \$
Deux personnes : Homme (19-30 ans), Femme enceinte (19-30 ans)	8 727,99 \$

Les données présentées dans les tableaux 7 et 8 présentent des limites qu'il convient de noter. Tout d'abord, les données sont basées sur une hypothèse très prudente de 5 % de gaspillage alimentaire; en raison des interruptions de la chaîne d'approvisionnement et de l'introduction de la « durafation », le gaspillage alimentaire est probablement plus élevé. Deuxièmement, les dépenses calculées ne tiennent pas compte du coût des services alimentaires et supposent que les Canadiens cuisinent et mangent exclusivement à la maison. Troisièmement, les données ne tiennent pas compte des régimes alimentaires spécialisés ou des frais associés à la vente au détail d'aliments en ligne.

Ce que 2023 nous réserve

Sécurité et accessibilité alimentaires

La sécurité alimentaire continuera d'être une préoccupation pour beaucoup de gens en 2023, car le prix prévu des aliments devrait augmenter. En 2022, près de 1,5 million de visites aux banques alimentaires ont été enregistrées, marquant le plus haut niveau d'utilisation de l'histoire au mois de mars et une augmentation de l'utilisation de 35 % par rapport à 2020 et de 15 % par rapport à 2021⁴². Le recours aux banques alimentaires a augmenté depuis juin 2020 et, en raison de la hausse des prix alimentaires, 20 % des Canadiens ont déclaré que leur ménage serait susceptible ou très susceptible de se procurer de la nourriture ou des repas auprès d'organismes communautaires, y compris des banques alimentaires, des centres communautaires ou d'autres points d'accès au cours des six prochains mois.⁴³ De

plus, 47 % des Canadiens ont acheté des produits de substitution, des marques ou des articles se vendant moins cher pour ajuster leurs dépenses face aux taux d'inflation actuels.⁴⁴ Des mesures ont été prises pour aider les Canadiens à payer leurs achats, comme le doublement du crédit pour la TPS par le gouvernement fédéral, et certaines entreprises ont pris des mesures pour intervenir, comme l'annonce du gel des prix de Loblaw jusqu'au 31 janvier 2023.⁴⁵ Cependant, ces mesures ne peuvent être considérées comme permanentes et, bien qu'elles puissent soulager une partie du stress financier lié à la sécurité et l'accessibilité alimentaires, les Canadiens devront tout de même être prêts à dépenser davantage au cours de l'année à venir.


Les
consommateurs
sont devenus des
acheteurs avisés à l'épicerie.
La frugalité restera une priorité
pour de nombreux
Canadiens en 2023.



42 Banques alimentaires Canada. (2022). Bilan-Faim 2021. Extrait de <https://fbcblobstorage.blob.core.windows.net/wordpress/2022/05/HungerCount-Report-in-Design-Oct-20.pdf> (En anglais seulement)

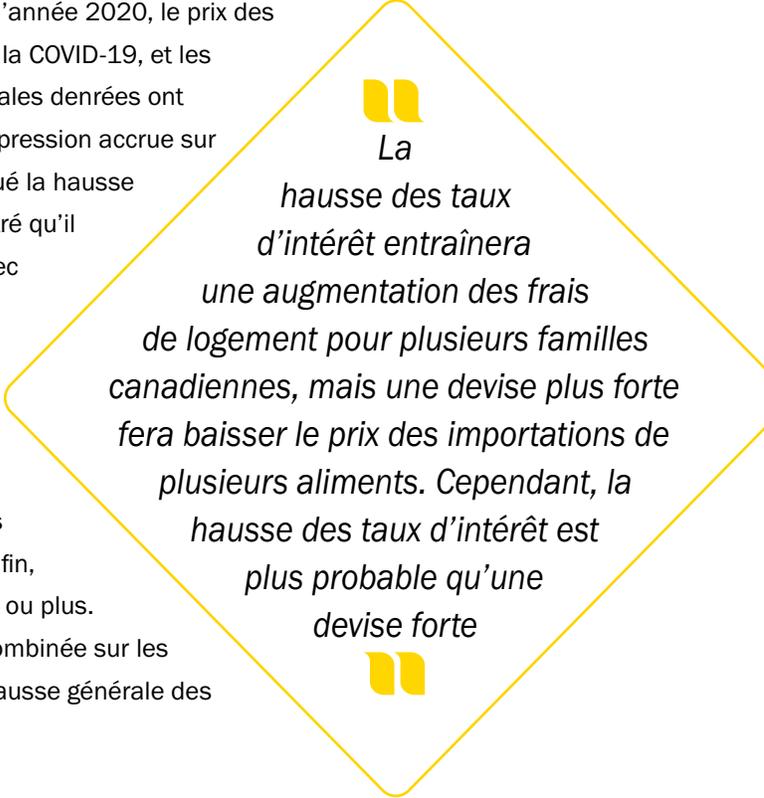
43 Statistique Canada. (9 mai 2022). La hausse des prix a une incidence sur la capacité de la plupart des Canadiens à assumer leurs dépenses quotidiennes. Extrait de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220609/dq220609a-fra.htm>

44 Idem

45 Bundale, B. (17 octobre 2022). Loblaw gèle les prix des produits sans nom afin de réduire l'inflation dans les épiceries. Extrait de <https://globalnews.ca/news/9203853/no-name-loblaw-price-freeze-groceries-inflation/> (En anglais seulement)

Pression continue sur les intrants et les produits de base

La chaîne d'approvisionnement mondiale a été affectée par plusieurs facteurs et a connu des augmentations de prix sans précédent pour de nombreux produits de base et denrées alimentaires. Depuis le milieu de l'année 2020, le prix des aliments a augmenté à la suite de la pandémie de la COVID-19, et les restrictions temporaires à l'exportation des principales denrées ont contribué à provoquer des pénuries, exerçant une pression accrue sur les prix. Les événements géopolitiques ont accentué la hausse des prix alimentaires. Une récente étude a démontré qu'il existait une relation de causalité à sens unique avec des facteurs géopolitiques comme le conflit russo-ukrainien affectant de manière significative les prix alimentaires.⁴⁶ Ce n'est pas seulement vrai pour le conflit russo-ukrainien, mais d'une manière générale, les risques géopolitiques sont devenus plus fréquents et constituent des facteurs déterminants sur le prix des produits de base.⁴⁷ Enfin, le coût des intrants cultureux a augmenté de 50 % ou plus. L'ensemble de ces facteurs exerce une pression combinée sur les intrants et les produits de base, contribuant à la hausse générale des prix alimentaires.




La
hausse des taux
d'intérêt entraînera
une augmentation des frais
de logement pour plusieurs familles
canadiennes, mais une devise plus forte
fera baisser le prix des importations de
plusieurs aliments. Cependant, la
hausse des taux d'intérêt est
plus probable qu'une
devise forte

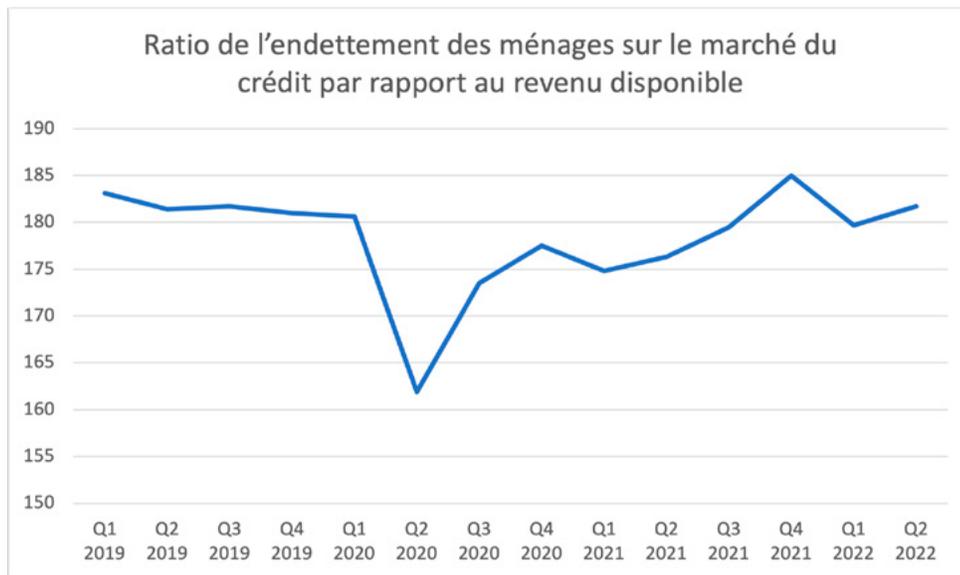
46 Saadaoui, F., Jabeur, B. & Goodell, J. (2022). Causalité du risque géopolitique sur les prix alimentaires : Considération du conflit russo-ukrainien. *Finance Research Letters*. <https://doi.org/10.1016/j.frl.2022.103103> (En anglais seulement)

47 Caldara, D. & Iacoviello, M. (Mars 2022). Mesurer les risques géopolitiques. Extrait de <https://www.federalreserve.gov/econres/ifdp/files/ifdp1222r1.pdf> (En anglais seulement)



Ralentissement économique

Avec les prix alimentaires actuels élevés et les augmentations prévues, un ralentissement économique est probable au cours de la prochaine année. La dette des ménages sur le marché du crédit par rapport au revenu disponible des ménages canadiens a augmenté à 181,7 % au deuxième trimestre de 2022, soit une augmentation de 2 % par rapport au premier trimestre de l'année, comme le montre le graphique ci-dessous.⁴⁸



En d'autres termes, il y avait 1,82 \$ de dette sur le marché du crédit pour chaque dollar de revenu disponible des ménages, et les paiements totaux de la dette ont augmenté de 3,5 %.⁴⁹ Tandis qu'aux États-Unis, en avril 2022, la dette des ménages

48 Statistique Canada. (9 mai 2022). La hausse des prix a une incidence sur la capacité de la plupart des Canadiens à assumer leurs dépenses quotidiennes. Extrait de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220609/dq220609a-fra.htm>

49 Idem

américains représentait 139 % du revenu disponible.⁵⁰ Cela signifie probablement que les consommateurs dépenseront moins pour d'autres produits pendant qu'ils s'adaptent aux prix des aliments et aux prix plus élevés d'autres articles de détail.

Le dollar canadien a chuté pour atteindre son plus bas niveau depuis deux ans en septembre, sous 0,73 dollar américain.⁵¹ La dépréciation de la devise nationale peut aggraver la pression inflationniste que connaît déjà le Canada en rendant les importations plus coûteuses.⁵² Le dollar canadien ne devrait pas reprendre de vigueur avant la fin de 2023, lorsque les taux d'intérêt cesseront d'augmenter.⁵³ Les variations des taux d'intérêt aux États-Unis pourraient également avoir une incidence sur la décision de la Banque du Canada de relever les taux d'intérêt, car les deux économies sont liées.⁵⁴ L'objectif des hausses de taux d'intérêt est de freiner les taux d'inflation actuels et d'encourager les Canadiens à réduire leurs emprunts et leurs dépenses.⁵⁵ Cette mesure contribuera certes à ralentir l'inflation, mais elle aura pour effet d'accroître la pression sur les consommateurs et les entreprises qui subissent déjà le poids de l'inflation et des coûts d'emprunt élevés.⁵⁶

50 Heaven, P (18 avril 2022). En retard : Les Canadiens ressentent déjà le poids de l'augmentation des paiements de la dette. Extrait de <https://financialpost.com/executive/executive-summary/posthaste-rising-debt-payments-will-put-the-squeeze-on-canadians-and-many-are-already-feeling-the-pinch> (En anglais seulement)

51 Hughes, S. (6 octobre 2022). La faiblesse du huard signifie que les taux d'intérêt pourraient rester élevés pendant plus longtemps. Extrait de <https://financialpost.com/news/economy/canadian-dollar-bank-canada-inflation-fight> (En anglais seulement)

52 Idem

53 Idem

54 Idem

55 Evans, P. (26 octobre 2022). La Banque du Canada relève à nouveau ses taux d'intérêt mais le rythme des hausses pourrait ralentir. Extrait de <https://www.cbc.ca/news/business/bank-of-canada-interest-rate-decision-1.6629901> (En anglais seulement)

56 Idem





AGRI-FOOD
ANALYTICS LAB

dal.ca/aal

 @DalManagement

 /DalManagement



uguelph.ca

 @arrellfoodinstitute

 @arrellfoodinstitute



SAIFood_blog

 @stuartsmth66



mfre.landfood.ubc.ca

 @ubcMFRE